



CONVOCATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**L'AAPPMA *Le Pêcheur de Marne la Vallée* vous convie à
son Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra
le dimanche 23 mars à partir de 10h
dans le Petit Théâtre de l'Arche Guédon, à Torcy**

Ordre du jour

- >> Emargement de la feuille de présence

- >> Lecture et approbation du PV de l'Assemblée Générale du 10 mars 2024
- >> Compte-rendu de gestion de l'année civile 2024
- >> Examen et approbation des comptes de l'année civile 2024
- >> Examen et approbation du budget prévisionnel 2025

- >> Compte-rendu de l'année 2024 et présentation du calendrier 2025 des différentes sections

- >> Présentation des projets de l'AAPPMA pour 2025
- >> Demande d'arrêté municipal règlementant la pêche pour les étangs en eau close de Bussy-Saint-Georges : présentation du projet et vote
- >> Demande future d'arrêtés préfectoraux pour un no-kill carpes et black-bass, la mise en place d'une fenêtre de capture brochet/sandre, la réglementation spécifique pour le Beauregard et BEP22 et divers ajustements du règlement intérieur : présentation des sujets et vote

- >> Point sur l'empoisonnement fin 2024/début 2025

- >> Présentation d'un candidat pour les élections à la Fédération de Pêche du 77

- >> Questions / réponses

**Chaque pêcheur est prié de présenter
sa carte de pêche 2024 ou 2025
avec l'option AAPPMA Le Pêcheur de Marne la Vallée à l'entrée**

Café, viennoiseries et pot de l'amitié seront au rendez-vous !



Le Président
Dylan Abitbol

La secrétaire
Julie MORACCHINI